CORONAVIRUS - Réorganisation temporaire des services communaux :

Au vu des nouvelles mesures préventives édictées par le Comité de concertation du 30 octobre dernier et suite à l'évolution importante de la pandémie, l'Administration communale de Dour porte à votre connaissance la réorganisation suivante de ses services. Afin d'éviter les déplacements et la propagation du coronavirus, les services de l'administration communale seront accessibles sur rendez-vous uniquement.

Service Population/Etat civil : Sur rendez-vous au 065/761.810 - Les demandes doivent être formulées par écrit (mail ou papier) et les documents vous seront envoyés par mail et/ou courrier. Attention toutefois pour les demandes particulières ci-dessous:

1. CHANGEMENTS D'ADRESSE : Les déclarations de changement de résidence peuvent être réalisées soit par courrier (Grand Place 1- Dour) , soit par mail (population.dour@communedour.be) ou via le site de la commune de Dour (documents en ligne). Le citoyen doit mentionner son n° national ainsi que ceux des membres du ménage qui l'accompagnent dans son déménagement. Tous les modèles (modèle 2, 5, 5bis, …) sont envoyés par mail ou par courrier.

2. DELIVRANCE D'EXTRAITS ET DE CERTIFICATS : Doivent être demandés sur le site de la commune de Dour (www.communedour.be) ou par téléphone. Ils seront envoyés par mail ou par courrier ou via l'application « Mon dossier » https://www.ibz.rrn.fgov.be//fr/registre-national/mon-dossier

3. CARTES D'IDENTITE :

- **Pour les citoyens dont la carte d'identité est périmée: la demande et la délivrance peuvent être postposées provisoirement jusqu'en décembre - Possibilité de réaliser des annexes 12**
- **Priorité donnée aux citoyens qui n'ont plus de carte d'identité en leur possession (perte, vol, destruction), si besoin impérieux et indispensable**
- **Les demandes en cas de changement de nom/prénom, sexe, changement d'adresse ou Carte Kid Id, seront traitées uniquement si besoin impérieux et indispensable**

Le Centre culturel

Le centre culturel reste « ouvert » , il est accessible sur rendez-vous par téléphone au 065/761.847 ou par mail via info@centrecultureldour.be. Sa programmation est actuellement suspendue.

La Bibliothèque

Le prêt de livres reste accessible sur rdv. L'utilisation des ordinateurs et de la salle de lecture est suspendue. La bibliothèque reste joignable au 065/761.844 ou via l'adresse mail bibliodour@communedour.be

Urbanisme – Logement

Les permanences des services urbanisme et logement du lundi matin et du mercredi, ne se tiendront que sur rendez-vous en contactant le 065 761 873. Les permis d'urbanisme peuvent être déposés du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 à l'accueil de l'Administration communale (Grand'PLace 1). Vous pouvez aussi prendre contact avec ces services par mail. Pour l'urbanisme : pierre.cornant@communedour.be - Pour le logement : john.vandendorpe@communedour.be

Le Plan de cohésion sociale

Les activités collectives en quartiers sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les rencontres en individuel à la maison de quartier sont maintenues uniquement sur rendez-vous. Les agents restent à votre écoute au 065/69.10.19 ou pcs.dour@gmail.com

Les service Travaux - Voiries - Environnement - Mobilité sur rendez-vous uniquement au 065/761.860

Tous les formulaires sont sur le site internet:

1. Les demandes d'arrêté de police pour travaux, pose d'échafaudage, placement de conteneur, interdiction de stationner, etc peuvent être téléchargées sur le site www.communedour.be (onglet documents en ligne) et peuvent ensuite être renvoyées à l'adresse mail suivante : espacespublics@communedour.be

2. Pour les demandes d'égouttage, débouchage, pose de gravier, trottoirs, abaissements de bordures, etc., nous vous invitons à télécharger le formulaire sur le site internet communal (onglet documents en ligne - autres services) et à le renvoyer par mail à l'adresse suivante: emilie.flament@communedour.be.

Les services Finances et Recette travaillent à bureaux fermés - vous pouvez les contacter (pour tout renseignement ou prise de rdv) soit par mail ou par téléphone aux numéros et adresses mail suivants : Finances : Mme LAGGAB chef de service – tama.laggab@communedour.be - 065/761 831

Mr LECOMPT agent recenseur 065/761 833 - frederic.lecompt@communedour.be
Mme HARMEGNIES 065/761 834 Pour la gestion conteneurs à puce – valerie.harmegnies@communedour.be
Recette (taxes et amendes) : sonia.derudder@communedour.be – alain.gallez@communedour.be - 065/761 818 / 819 - Stephanie.baugnies@communedour.be - 065/529 676

Merci de votre compréhension
Votre Administration